

DÉCISION DU MAIRE

SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC L'ASSOCIATION HISTORIA VIVAE POUR LE SPECTACLE MÉDIÉVAL DU 11 JUILLET

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,
VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération du conseil municipal n° 0033-2026 en date du 20 mars 2026 portant délégation au Maire ;

CONSIDÉRANT la programmation culturelle du festival Les Mascarets 2026,

Le Maire décide de signer un contrat de cession avec l'association Historia Vivae, l'histoire vivante domiciliée 282 rue de la Caboterie 27500 TOCQUEVILLE pour une représentation d'un spectacle Médiéval en centre-ville le samedi 11 juillet 2026 à l'occasion de Pont'Autrefois le samedi 11 juillet 2026 dans le cadre du festival des Mascarets pour un montant de 3.850 €.

Fait à Pont-Audemer, le 12 juin 2026

Le Maire



Alexis DARMOIS

